

De la tête aux pieds

Autor(en): **R.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **49 (1911)**

Heft 28

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-207925>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

à terre pour les princesses, descendait jusqu'aux talons pour les femmes de chevalier et s'arrêtait à la ceinture pour les bourgeoises. Il y en eut jusqu'à un mètre de haut, ce qui montre que l'époque de Louis XVI n'eut pas le mérite d'inventer des coiffures exagérées.

Le hennin était souvent à deux cornes, toujours faites d'étoffes précieuses, ce qui fit dire à Juvénal des Ursins : « Les dames et damoyelles avaient deux grandes oreilles si larges et si hautes que quand elles voulaient passer par l'huis, il fallait qu'elles se tournassent de côté, les baïssassent ou elles n'eussent pu passer. »

On voit souvent Isabeau de Bavière porter ces coiffures.

Cette coiffure bizarre disparut sous Charles VIII et de pointue et haute devint le *chapéron* rond avec voile.

(A suivre.)

Français lucernois.

Un ami du *Conteur vaudois* nous transmet le prospectus d'un hôtel du canton de Lucerne, prospectus qui a la prétention d'être rédigé en français. Nous y lisons ceci :

L'hôtel est un bâtiment construit en *** par une Société d'actionnaires. — Salle à manger, Salons, Corridors, Vestibules et Chambres sont spacieux, confortablement meublés, bien aérées et chauffés au besoin. — Eau courante d'une source abondante à toutes les Etages.

Eau minérale à boire peut se chercher à la source à discrétion gratis.

En juin et septembre des prix réduits peuvent s'arranger.

X***Bad est aussi une station pour Visiteurs qui ne cherchent que du repos et convalescents et à cause de sa situation visité régulièrement par les mêmes clients depuis de nombreuses années. Une grande ferme, avec des vaches en paturage, fournit le lait et le beurre.

La source alcaline sulfureuse jette une eau de tout premier ordre.

AVANT NOUS

II

L'ancien Evêché de Lausanne.

A partir de 1240, d'ailleurs, les documents qui nous renseignent sur l'intérieur de la maison épiscopale sont fort rares. Et, pourtant, un événement très important devait s'y dérouler dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Le 6 octobre 1275, le pape Grégoire X, venant du concile de Lyon avec un cortège de huit cardinaux, cinq archevêques et dix-huit évêques, et une nombreuse suite, arriva à Lausanne. Il s'installa sûrement à l'Evêché, tandis que la plupart des personnes de son entourage trouvaient à se loger dans les maisons capitulaires. Douze jours après, le 18 octobre, l'évêque Guillaume de Champvent recevait encore chez lui le roi des Romains, Rodolphe de Habsbourg, avec la reine Anna et ses enfants. Grande fut sans doute la joie et l'animation en ce temps-là, autour de la Cathédrale et de l'Evêché. Les fêtes devaient avoir le 20 octobre leur couronnement dans la splendide cérémonie de la dédicace de l'église Notre-Dame et de la prestation du serment de fidélité de Rodolphe au pape. Grégoire X quitta Lausanne immédiatement après, ainsi que l'empereur. Sept ans plus tard, de tout autres événements ramenaient à Lausanne les évêques de Bâle et de Belley. Il s'agissait pour eux, en 1282, de rétablir la paix entre l'évêque de notre ville et les bourgeois, et mieux encore entre l'empereur et le comte de Savoie. On s'était battu à Lausanne à main armée : les bourgeois rebelles s'étaient réunis à la Cité même en face du palais épiscopal, l'évêque avait dû quitter la ville, on avait dévasté certaines maisons de Couvaloup. Et Rodolphe de Habsbourg dut revenir lui-même à Lausanne en novembre 1285 pour imposer sa sentence aux belligérants.

L'entrevue de 1275 ne fut pas la seule qui vit à l'Evêché de Lausanne un pape et un empereur. Le 11 octobre 1310, l'empereur Henri VIII renouvela dans la Cathédrale de Notre-Dame au pape Clément V le serment de Rodolphe de Habsbourg. Plus

tard, l'empereur Charles IV vint à Lausanne à deux reprises en 1356 et en 1365, et c'est à l'Evêché qu'il se trouvait quand il confirma le 6 mai 1365 les droits de l'évêque ; il est vrai que six jours après il vendait au comte de Savoie le vicariat impérial au détriment du même prélat. Ces allées et venues furent évidemment l'occasion pour les Lausannois de grandes fêtes, dans lesquelles le vieux palais épiscopal joua son rôle.

En 1368 un grand incendie dévasta *quasi tota* la ville de Lausanne. Ce sinistre fut extrêmement étendu. Il embrassa la ville, de la Cathédrale à l'église Saint-François, aussi un acte de 1385 le qualifie-t-il d'incendie général de la Cité. Nous sommes toutefois autorisé à croire que la rue Saint-Etienne fut, elle aussi, embrasée, et par là même tout ou partie de la maison épiscopale.

La maison de la Curie, dont il n'est plus question désormais, avait souffert, ce qui avait obligé l'administration épiscopale (l'officialat), devenue de plus en plus absorbante, à prendre d'autres locaux, peut-être l'appartement particulier de l'évêque.

Mais une telle situation était anormale. L'évêque le comprit. Il ajouta une annexe à l'Evêché.

Entre 1375 et 1383, le Chapitre eut à reconstruire les fortifications de la Cité, à cause des courses de troupes ennemies dans les terres de l'évêché, et il demandait aux citoyens un subside que ceux-ci lui accordèrent.

Le travail fut exécuté. Il porta en particulier sur les remparts ouest, car un acte de 1384 parle des « vieux remparts », du côté du couvent de la Madeleine, ce qui en suppose de nouveaux.

Nous avions supposé que c'est à l'occasion de réfection que l'évêque Gui de Prangins construisit la « maison dite inférieure », c'est ce que l'on appelle aujourd'hui le donjon. Les travaux d'exploration archéologique de M. l'architecte Otto Schmid ont démontré le bien fondé de cette supposition.

L'annexe de Gui de Prangins comprit trois étages formés chacun d'une grande salle formant la partie neuve, avec une salle annexe disposée dans l'ancienne tour et qui n'est pas toujours au même niveau. Au rez-de-chaussée se trouvait la salle à manger avec une grande cheminée pratiquée dans la paroi nord. Au premier étage, la chambre de réception ; au deuxième, une autre grande pièce d'égale dimension, dont nous ne connaissons pas la destination. La chambre de l'ancienne tour qui se lie à cette dernière salle, — à un niveau supérieur — est particulièrement intéressante par son plafond à caissons et sa peinture murale à caissons rouges et blancs. Enfin, le constructeur du XIV^e siècle profita de l'occasion pour transformer en chambre le sommet de l'ancienne tour en l'entourant d'un mur qui engloba les quatre colonnes octogonales.

Revenons à la salle de réception. C'est une pièce spacieuse, de 9m50 de largeur sur 6m20 de profondeur et 6 de hauteur. Une large cheminée en décor le fond, à droite et à gauche de laquelle sont percées des fenêtres donnant sur le midi ; dans l'embrasure de chacune, des bourrelets de pierre permettaient de s'asseoir. En face, deux autres fenêtres donnaient jour du côté de la Cathédrale ; l'une d'elles conserve son armature de fer primitive. Comme nous l'avons dit, la salle était peinte de couleur rouge sombre. En haut, tout le long de la corniche, le peintre avait déroulé des banderoles avec des inscriptions latines. Ces inscriptions couvraient non seulement sur le mur de la salle, mais encore sur le prolongement au droit de la vieille tour. Elles n'ont été conservées que dans ce prolongement et sur la face de la chambre de réception adossée à l'ancien palais. Elles sont malheureusement brisées et en forte partie effacées. Voici ce qu'il a été possible de lire :

I. (Côté Cathédrale.)

*Noto putes pravos homines bona lucrari
Temporibus peccata latentia apparent.*

Je ne veux pas que tu croies que les méchants gagnent, Avec le temps, les fautes cachées apparaissent.

Et plus bas :

*Nec te conlaudans nec te culpaveris ipse
[Sic] faciunt stulti qui se gloriaverunt ipsi.*

Ne te loues toi-même, ni ne t'accuse, Ainsi font les fous, qui se sont glorifiés eux-mêmes.

II

*Con. vices contempnere
ulcet cui vim nativam.*

Et plus bas :

*Utere opibus modice dum sumptus habundat
Labitur exiguo quod partum [assiduo?...]*

Use modérément de tes biens, alors que tu es dans l'abondance, En peu de temps s'écoule ce qu'on a gagné à grand-peine.

III

*. tibi tempore cede
sepe videmus*

Et plus bas :

Postulat aut

IV

*Notum nol. e verbis
E minimis. i maxima crescunt.*

La banderole inférieure n'existe pas.

V

*Quod Deus intendat noti perquirere
Quod statuat de te sine te deliberat ipse.*

Ne recherche pas quelles puissent être les intentions de Dieu,

Ce qu'il veut décider de toi, il le délibère sans toi. Pas de seconde banderole.

VI

*Invidiam nimiam fati vitare memento
Que si non ledit tamen hanc sufferre [durum]*

Souviens-toi d'éviter la jalousie excessive Que si elle ne blesse pas, elle fait souffrir.

Ce que nous pouvons comprendre des sentences de Gui de Prangins nous montre que c'est là l'œuvre d'un moraliste.

(A suivre.)

MAXIME REYMOND.

Une cause louche. — Un personnage qui louchait se trouvait mêlé à un procès particulièrement épineux.

— Comment va notre cause ? demande-t-il à son avocat.

— Comme vous voyez, répond ce dernier.

L'action de la presse. — « Si la presse a quelque action sur les événements politiques ou autres, disait un bulletinier du *Temps*, de Paris, ce n'est qu'à la condition de créer des opinions par l'insistance qu'elle met à les exprimer. »

De la tête aux pieds.

On empêche les cheveux noirs de devenir blancs en les frottant avec le fiel d'une chèvre. Cette recette ne concerne pas les chauves. Ceux-ci n'ont qu'à se frictionner avec du lait de chienne ; ou de la graisse de brochet ou ce qui est mieux : prendre une taupe toute vivante, la mettre dans une poêle toute neuve et la brûler en poudre : il ne reste qu'à frotter la place où l'on veut avoir des cheveux avec du miel et mettre de cette poudre dessus.

...

Les cors aux pieds soit « agassons » disparaissent en prenant de la tête de mort et de la cire verte mêlez bien cela, coupez un peu dans le cor et mettez un peu de cela dessus, dans quelques semaines le cor tombe avec la racine.

R. M.

* **Kursaal.** — Oh ! la bonne nouvelle ! Le *Chat Noir*, de Paris, est à Bel-Air. Il a donné hier soir vendredi, devant une salle comble, sa première soirée. Ce fut un très grand succès. On s'y attendait. Aussi annonce-t-on trois nouvelles salles combles pour les représentations de ce soir, samedi, et de demain dimanche, en matinée et en soirée.

* **Théâtre Lumen.** — Ce que l'on cherche à cette saison, c'est la fraîcheur et un spectacle varié, gai, amusant, intéressant. Le Lumen a fort bien compris cela ; aussi offre-t-il à ses habitués la fraîcheur, l'air en abondance et un programme fort beau, qui amuse tout le monde.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO